

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE GESTION NORMAND PERUSSE INC.
(1175 RUE SAINT-JACQUES)**

AVIS PUBLIC est par la présente donné, conformément au Règlement sur les dérogations mineures 314-2011 et ses amendements et à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 juin 2025 à la salle du conseil située au 1170 rue du Terrain-de-Jeu, une demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme sera présentée, à savoir :

Localisation : 1175, rue Saint-Jacques, Parisville (Québec) G0S 1X0

Lot : 6 496 404, cadastre du Québec

Nature : Demande de lotissement (morcellement) d'un lot projeté ayant une profondeur moyenne de 20,675 m normalement prescrite à 30 mètres et de régulariser une marge arrière de 7 mètres normalement prescrite à 9 mètres dans la zone M-04.

Au cours de cette séance ordinaire, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Parisville, ce 15 mai 2025.



Renaud Labrecque
Directeur général & greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code municipal)**

Je, soussigné, résidant à Saint-Antoine-de-Tilly, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour de mai 2025.



Renaud Labrecque
Directeur général & greffier-trésorier